Québec

Demande de révision

1073

Le présent formulaire doit être rempli par la personne aux études qui croit qu'une décision de l'Aide financière aux études ne respecte pas la Loi sur l'aide financière aux études et son règlement et qui veut en demander la révision. Une telle demande doit être transmise dans les trois ans suivant la décision.

Vous devez joindre à ce formulaire une copie des documents que vous avez acheminés à l'Aide financière aux études et qui concernent votre demande de révision. Si vous manquez d'espace, utilisez une autre feuille que vous ajouterez au présent formulaire.

Code permanent attribué par le Ministère

Section 1 – Motifs de votre demande de révision

Je soussignée ou soussigné, _____

prénom et nom

résidant au _____

adresse du domicile

désirant faire réviser la décision suivante : _____

Section 2 – Signature de la personne aux études

Je déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Date

A M J

X _____

Signature